

PV 52 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 4 MAI 2016

Présents :

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Cabinet Ampe	LAMBRECHTS Ischa	Ischa.lambrechts@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet Ampe	EVERS Fanny	Fanny.Evers@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme	DANDOY Marianne	Marianne.Dandoy@brucity.be
Espace Public - Mobilité		
Ville de Bxl – Travaux de	STEGEN Hugo	Hugo.Stegen@brucity.be
voirie		
Ville de Bxl – Travaux de	NZUNGU Ghislain	Ghislain.nzungulubeni@brucity.be
voirie		
Polbru TRAT/Bikers	STEVENS David	david_stevens83@hotmail.com
LIGUE DES	DEKOSTER Jacques	j.dekoster@yahoo.fr
FAMILLES/GRACQ		
GRACQ National	CUIGNET Florine	Florine.cuignet@gracq.be
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
FIETSERSBOND	DEGRAEVE Jullie	julie@fietsersbond.be
BRUXELLES-MOBILITE	DEPOORTERE Frederik	fdepoortere@sprb.irisnet.be
CDH Bruxelles Centre	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net
PRO VELO	VERSTRAETEN Florent	fverstraeten@provelo.org
EUCG	NIJS Frans	Frans.nijs@ec.europa.eu
IBSR	VANDEMEULEBROEK Félix	Felix.Vandemeulebroek@bivv.be

Excusés:

Ville de Bxl – Echevine	Els AMPE	Els.Ampe@brucity.be
Ville de Bxl- Cabinet Ampe	Marc DANIELS	Marc.Daniels@brucity.be
GRACQ Bruxelles	EGERICKX Guy	Guy.egerickx@skynet.be

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV n'a pas été approuvé car la version en néerlandais doit encore être envoyée.

2. Pentagone - Plan de circulation

1) prise en compte des remarques suggestions des associations (août 2015 et mars 2016) (F. Cuignet et B. Doempke

Parmi les suggestions, Roel De Cleen distingue celles qui peuvent être réalisées à court terme et facilement (comme des marquages, des réparations de revêtements, du contrôle police) d'autres suggestions qui impliquent des changements plus importants et dépendent d'autres intervenants. Il souhaite au moins une réponse pour les premiers. La Police signale qu'il y a en effet un problème d'entretien des marquages. Nombreux sont ceux qui sont effacés et donc qu'il est difficile de verbaliser pour non-respect.

Le Cabinet et la cellule mobilité que cela s'explique en partie à cause des nombreux marquages qui ont dû être réalisés dans le cadre du test du plan de circulation qui a monopolisé beaucoup de moyens et de budget. C'est une année un peu exceptionnelle et temporaire. Quant à la prise en compte des suggestions, cela prendrait trop de temps de les passer en revue en commission mais il y sera répondu.

2) demande des chiffres de fréquentation voitures et cyclistes (Fietsersbond)



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Pour Roel, ces chiffres sont nécessaires pour pouvoir faire une évaluation correcte du plan et des modifications récemment apportées. Souhait aussi du plan des modifications.

Roel ajoute qu'il a l'impression que les cyclistes ne sont pas bien venus dans la zone piétonne. En effet, les barrières nadars empêchent le passage. Il y a un panneau C3 qui interdit toute circulation, y compris des cyclistes. La Police indique que les barrières sont placées pour laisser un passage de 2m et qu'elle a recommandé de mettre un autre panneau sur les nadars (zone piétonne avec autorisation des cyclistes).

<u>Décision</u> : le cabinet transmettra avec le PV le tableau des suggestions complété avec le suivi donné, y compris les dernières modifications au plan de circulation.

3. Pentagone : pistes cyclables subsidiées : choix des tronçons (demande commission précédente)
La cellule mobilité présente les tronçons prioritaires. L'axe sur lequel il sera travaillé en premier
est l'axe Loi/Colonies/Cantersteen/Empereur. D'autres tronçons sont prévus (voir carte jointe au
PV). Vu les délais cours (3 ans pour concevoir et réaliser avec permis) et les budgets disponibles
(3.292.000 EUR), on ne peut pas réaliser tout le réseau des pistes en durs prévu par le Collège.
Le choix est le résultat d'un compris entre des aménagements utiles et réalisables à court terme.
Concernant la rue des Colonies il y a un problème d'étroitesse qui rend difficile la réalisation de
pistes cyclables en montée et descente.

Les associations cyclistes insistent pour la réalisation d'une piste montante suffisamment large pour se dépasser et pas uniquement là. En descente, cela n'est pas réellement nécessaire. On peut mettre les cyclistes avec les bus. Pour Cantersteen, pas d'avis particulier mais il y a consensus pour soutenir la logique d'axe et donc une continuité dans les aménagements. Les associations demandent de pouvoir voir les plans pour remettre avis.

4. Aménagement cyclable chaussée romaine (F. Cuignet)

Florine Cuignet montre une série de photos illustrant la réalisation d'une piste cyclable hors voirie, avec un trottoir super étroit sur un petit tronçon de la ch. Romaine dont l'aménagement ne répond absolument pas aux recommandations des vademecum vélo (entrées sorties à angle droit, les bordures impraticables ,mobilier urbain en plein au milieu de la piste...). En plus il n'y a pas de cohérence d'ensemble .Qu'est-ce qui a pu en effet justifier d'interrompre brusquement la piste cyclable marquée existante sur un petit tronçon ? Le cabinet et les TDV indiquent que c'est à la demande des riverains pour rétablir le stationnement.

Florine Cuignet demande de prévoir un tour sur le terrain avec l'Echevine sur les points à traiter et les exemples de voiries à améliorer.

5. <u>Demande de rue cyclable rue de Flandre (G. Eggerickx)</u>

Point déjà abordé. On roule trop vite sur cette voirie. C'est une rue qui se prête bien pour devenir une rue cyclable (écoles, ICR, pavés confortables, beaucoup de cyclistes....).

Pour bénéficier du subside, il faut avoir réalisé le Bypad, y compris le plan vélo qui va avec.

Frederik Depoortere signale qu'il n'y a plus que 2 communes, Molenbeek et Bruxelles qui n'ont pas leur plan vélo. La cellule mobilité rappelle qu'il avait été présenté à la commission vélo qui avait fait ses remarques. La cellule mobilité les a résumées et transmises au Cabinet.

Le cabinet signale qu'il y été laissé de côté parce que Charlotte Kokken qui le suivait est partie.

Demande unanime de la commission vélo de relancer le Bypad.

6. Observatoire du vélo : présentation des comptages stationnement (Pro Velo)

La présentation est jointe en annexe du PV.

Florent signale qu'il dispose de cartes plus précises avec les taux d'utilisation des stations sur les 5 dernières années qu'il peut mettre à disposition de la Ville.

Roel indique que ce n'est pas parce que le stationnement n'est pas rempli qu'il ne faut rien faire. Il faut se poser la question de savoir pourquoi il ne l'est pas. Peut-être parce qu'il ne correspond pas aux besoins et est mal concu ?

C'est le cas des arceaux qui seront installés sur le piétonnier par Beliris (arceaux esthétiques mais avec angles droits dangereux pour les enfants).

Divers

- 1. Demande de B23 rue Ravenstein (entrée Bozar) : la cellule mobilité retransmet le mail aux TDV.
- 2. <u>Loi</u>: problème de new jersey sur la piste cyclable (Fietserbond) : demande de déplacement des new jersey pour laisser un passage plus confortable pour les cyclistes. C'est possible en fonction des marquage. La Police s'en occupe.
- 3. Pont du Jubilé : problème de new jersey sur piste (Fietsersbond) : problème de stabilité du pont d'où nécessité de placer les new jersey qui seront prolongés de part et d'autre du pont. Demande de prévoir un passage pour les cyclistes d'1,5m de large.
- 4. <u>Avenue du Port</u> : trou dans la piste cyclable depuis plusieurs semaines. Bruxelles Mobilité s'en occupe.
- 5. <u>Box vélos</u> : le cabinet voit Clear Channel la semaine prochaine. A mettre à l'ordre du jour de la prochaine commission vélo.
- 6. <u>Rue des Cendres</u>: le GRACQ rappelle que la Ville a supprimé l'ICR et souhaite savoir si une solution de rechange a été trouvée. F. Depoortere rappelle qu'il a soulevé le problème et que la rue Neuve ne peut pas être une solution (piétonnier) ni le bd A. Max avec l'aménagement actuel. Ce point doit donc encore être solutionné. Pour rappel, lors de la dernière commission, il avait été convenu de voir la question lors de la fin des travaux de Rogier.

Prochaine commission vélo : mercredi 6 juillet 2016 à 14h, CA, salle 12/36

A mettre à l'ordre du jour : suivi des points de la commission précédente et box vélos.